



Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT communal de Coubon

Du 10 jour du mois de mai, an 11^{re} République.

ACTE DE NAISSANCE de Jean Louis Bouffier
né le 10 jour du mois de mai, à trois heures, du matin, fils légitime de Jean Charles Bouffier et de Marie Charlotte Bouffier.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être mâle.

Premier témoin, Jean Louis Bouffier, âgé de 25 ans.

Second témoin, Marie Virginie Bouffier, âgée de 25 ans.

Sur la réquisition à nous faite par Louis Joseph Bouffier

Et ont été légalisés et signés par Louis Joseph Bouffier, maire

Constaté suivant la loi, par moi Joseph Bouffier, maire de la Garde, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT communal de Coubon

Du 11 jour du mois de mai, an 11^{re} République.

ACTE DE NAISSANCE de Joseph Louis Crouban
née le 10 jour du mois de mai, à trois heures, du matin, fils légitime de Joseph Crouban et de Marie Crouban.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être mâle.

Premier témoin, Joseph Crouban, âgé de 25 ans.

Second témoin, Marie Crouban, âgée de 25 ans.

Sur la réquisition à nous faite par Louis Joseph Crouban

Et ont été légalisés et signés par Louis Joseph Crouban, maire

Constaté suivant la loi, par moi Joseph Crouban, maire de la Garde, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT communal de Coubon

Du 12 jour du mois de mai, an 11^{re} République.

ACTE DE NAISSANCE de Louis Joseph Bouffier
né le 11 jour du mois de mai, à trois heures, du matin, fils légitime de Jean Charles Bouffier et de Marie Charlotte Bouffier.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être mâle.

Premier témoin, Louis Joseph Bouffier, âgé de 25 ans.

Second témoin, Marie Virginie Bouffier, âgée de 25 ans.

Sur la réquisition à nous faite par Louis Joseph Bouffier

Et ont été légalisés et signés par Louis Joseph Bouffier, maire

Constaté suivant la loi, par moi Joseph Bouffier, maire de la Garde, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT communal de Coubon

Du 13 jour du mois de mai, an 11^{re} République.

ACTE DE NAISSANCE de Louis Joseph Simon
né le 12 jour du mois de mai, à trois heures, du matin, fils légitime de Louis Simon et de Marie Simon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être mâle.

Premier témoin, Louis Simon, âgé de 25 ans.

Second témoin, Marie Simon, âgée de 25 ans.

Sur la réquisition à nous faite par Louis Simon

Et ont été légalisés et signés par Louis Simon, maire

Constaté suivant la loi, par moi Louis Simon, maire de la Garde, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.